



VILLE DE SAINTE-MARIE
SERVICE ANIMATION

NOËL

CENTRES DE LOISIRS
Le 22, 23, 24, 29, 30 et 31 DÉCEMBRE 2025

INSCRIPTIONS ET PAIEMENTS
ENFANTS SCOLARISÉS SUR LA VILLE
DU 05 AU 20 NOVEMBRE 2025
VIA LE PORTAIL FAMILLE

INFORMATIONS



INSCRIPTIONS ET PAIEMENTS

TOUS LES ENFANTS (MÊME NON SCOLARISÉS SUR LA VILLE)
DU 05 AU 20 NOVEMBRE 2025
VIA LE PORTAIL FAMILLE « CENTRE DE LOISIRS 2025/2026 »

PIÈCES À FOURNIR

- La fiche d'inscription / fiche sanitaire
- Une photo d'identité récente
- La photocopie des pages de vaccination identifiées du carnet de santé
- L'attestation d'assurance extra-scolaire
- L'attestation de quotient familial CAF (octobre 2024)

Le coût pour les parents dépend du quotient familial CAF
3,25€ ou 5,75€ ou 12,25€ /jour/enfant

HORAIRES DU CENTRE :
7H15 - 16H45

LIEUX : École Allamandas 3 - 5 ans
École Rodolphe RICHER 6 - 12 ans



DRAJES